

DU 11 JUIN 1993

Compte tenu de la crise structurelle et conjoncturelle, le SPP a demandé aux pouvoirs publics un plan social permettant des départs en congé de conversion à partir de cinquante ans ainsi que des incitations au départ volontaire d'ouvriers plus jeunes. Les congés de conversion seront ensuite prolongés par les départs en AS/FNE à partir de cinquante-cinq ans.

Ce plan de mesures d'âge et de départs volontaires sera ouvert aux entreprises qui en feront la demande ; ces dernières pourront ajuster les mesures proposées, tant sur l'âge de départ que sur les catégories concernées, à leurs besoins propres. La part du financement non prise en charge par l'Etat sera assurée par l'entreprise demanderesse.

Le Syndicat de la Presse parisienne tient à souligner que ce plan est une opportunité unique (*sic*) pour les ouvriers du Livre, compte tenu des mutations structurelles auxquelles notre profession ne peut échapper.

Le Syndicat de la Presse parisienne a démontré depuis des décennies sa volonté de négocier et son attachement aux institutions paritaires. Il est aujourd'hui décidé à poursuivre cette politique pour moderniser la fabrication des quotidiens parisiens en assurant sa mise à niveau internationale.

Mais la crise structurelle sans précédent que traverse la Presse parisienne impose d'accélérer fortement ce processus. En effet, la gravité de la crise

et sa durée imposent de raisonner en termes de survie des titres et de poursuite d'activité pour les salariés qui y sont attachés.

Sans méconnaître les efforts consentis par les ouvriers ces dernières années, le rythme actuel de modernisation et de progression de la productivité n'est pas suffisant pour assurer la pérennité de nos journaux dans un environnement économique et publicitaire qui se recompose structurellement au détriment de la presse quotidienne. Il serait irresponsable d'attendre une hypothétique reprise de l'activité économique, dont on sait que de toute façon, les retombées seront limitées.

Cette situation économique est une raison supplémentaire pour ne plus ignorer les conséquences des bouleversements techniques intervenus mondialement dans la préparation. L'exemple de nos voisins démontre clairement que le renforcement de l'informatisation et de l'automatisation ainsi que la généralisation de la mise en pages électronique modifient la répartition du travail entre concepteur et réalisateur, avec, dans les entreprises qui le souhaitent, un transfert de tâches sous l'autorité de la rédaction.

Le Syndicat de la Presse parisienne fait le constat que la fabrication traditionnelle ne peut plus être à Paris un point de passage obligé et que les conséquences doivent en être tirées. Cela n'exclut pas la participation d'ouvriers du Livre qualifiés dans le corps de ce processus.

Le choix dépendra en effet de chaque entreprise en fonction de ses besoins particuliers, de ses modes d'organisation spécifiques et du rythme qu'elle retiendra. Le changement se fera donc progressivement.

Dans ce cadre, la disparition, dans la préparation, de la notion de fabrication, et donc la suppression ou la transformation des ateliers techniques, entraîne corrélativement la disparition des maintenanceurs, des électromécaniciens et des auxiliaires, dont la fonction consistait à assurer la maintenance ou l'entretien d'ateliers qui peuvent cesser d'exister ou dont la maintenance doit être confiée à des sous-traitants spécialisés. Quant aux correcteurs, ils ont vocation à assurer un rôle se situant de plus en plus en amont, sous l'autorité de la rédaction.

Dans le domaine de l'impression et de l'expédition, les mutations prévisibles s'inscrivent également autour du développement de l'informatique, des automatismes et de la robotisation. Les évolutions concernent la

robotisation des fonctions de calage-décalage des plaques, la manutention des bobines, la préparation automatique des collages ainsi que l'automatisation des réglages et l'utilisation de systèmes experts d'aide à la décision. La tendance générale consistera en un transfert des tâches propres de production vers des tâches de contrôle et de surveillance, ce qui entraînera le passage progressif d'une industrie de main-d'œuvre à une industrie de « process ». Des techniciens qualifiés seront indispensables pour faire fonctionner les rotatives et les salles d'expédition, mais en nombre plus réduit.

La diminution des effectifs, permise par les nouvelles technologies, doit s'accompagner d'une amélioration de la productivité et de la maîtrise de l'organisation du travail.

Pour ce qui est de l'amélioration de la productivité, le recentrage sur la production consiste à ne conserver dans les entreprises que les travaux directement utiles à la confection des journaux. Au métier traditionnel d'imprimeur sont venus s'ajouter des métiers périphériques chargés de la maintenance et du nettoyage. Au fil des années, ces catégories périphériques ont assuré des travaux non directement liés à la production. Compte tenu des conditions salariales et sociales en vigueur dans la Presse parisienne, ces interventions peuvent être confiées, pour un coût considérablement plus faible, à des entreprises extérieures spécialisées. C'est le choix retenu par la Presse parisienne.

En matière d'organisation du travail et de l'emploi, une réforme structurelle dont l'objectif doit être de redonner à l'entreprise la pleine maîtrise de ses responsabilités, comme dans les autres secteurs industriels, est indispensable.

Elle devra porter tant sur la définition et l'application de méthodes de travail rationnelles et de strictes procédures pour les tâches à effectuer (afin de permettre, entre autres, une pleine utilisation des potentialités horaires) que sur la nécessité que les divers postes de travail soient tenus par des ouvriers possédant la qualification requise et ne fassent pas l'objet d'une rotation de personnel. La faiblesse des écarts de pagination et les nouvelles technologies utilisées permettent, dans la majorité des secteurs, d'amortir les pointes de travail sans recourir à du personnel supplémentaire.

Globalement, les mutations évoquées entraînent une réduction importante des effectifs à très brève échéance, ainsi que des mutations intercatégorielles et interentreprises.

Conformément aux usages professionnels, ces réductions interviendront dans le cadre de la négociation et seront accompagnées des solutions sociales du plan ci-dessus défini.

CANCELLERESCO

*Quousque tandem abutere, Catilina, patientiâ nostrâ? quam*

Doppio Canocino

canonico

III

Le tou